



Menaces dois je porter plainte

Par **lilyann**, le **02/05/2010** à **15:26**

Bonjour,

Je vous contacte car je ne sais vraiment pas quoi faire! En effet, jeudi soir sur mon lieu de travail j'ai eu une altercation avec une de mes collègues, depuis celle ci me provoque sans arrêt m insultant de tous les noms et me menaçant de me je cite "fracasser". dois je porter plainte si oui sur quel fondement, menace? diffamation ? je ne sais quoi faire et qui plus est elle ma préciser qu'elle me ramènerai du monde et qu 'elle ne le fera pas elle même je ne suis pas rassurée du tout aidez moi merci.

Par **edith34**, le **02/05/2010** à **16:19**

BONJOUR,

c'est simplement du harcèlement moral, il faut demander au patron de le faire cesser

pour tout savoir sur le harcèlement moral:

<http://www.fbbs.net/harcelement.htm>

Par **lilyann**, le **03/05/2010** à **23:12**

Merci pour votre rapidité de réponse cependant le problème est que mon patron, m'a dis ne

pas avoir encore pris de décision car en effet je suis également fautive. Pour être honnête après avoir été chahuté et provoquée toute la soirée je ne rétorquais rien, mais hélas en fin de soirée cette personne m'a bousculé violemment et malheureusement par réflexe et arrivée a saturation de toutes ses insultes je me suis retournée et je l'ai giflée! eu égard les événements entre elle et moi je ne sais quoi faire, puisque mon patron reste totalement sourd a mes plaintes, qui plus est même si je n'aurai pas du avoir ce geste sur mon lieu de travail, ce geste ne fut que la manifestation d'une longue provocation! Elle me menace de me suivre a mon domicile de m'envoyer du monde enfin la totale, alors dois-je aller voir la police, ferons-ils vraiment quelque chose en admettant qu'il me prenne au sérieux! Je me sent menacée et j'ai un très mauvais pressentiment sur cette histoire tous vos conseils seront les bienvenus.